



Réunion publique

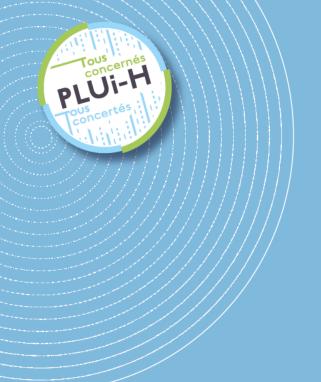
Incarville
Mardi 7 novembre 2017



Déroulé



- Le PLUi-H, c'est quoi ?
- Quel projet d'aménagement ?
- Concerter : pourquoi, comment ?





Qu'est-ce que le PLUi-H?

Le PLUi-H, c'est quoi?

un Plan

Local

PLUI-H

 Un projet de territoire qui planifie, c'est-à-dire qui prévoit l'aménagement du territoire et l'urbanisation à l'horizon 2030.

d'Urbanisme

Un projet de territoire qui intègre l'ensemble des thématiques de l'aménagement : habitat, patrimoine, paysage, tourisme et loisirs, agriculture et forêt, équipements, transports, développement économique, biodiversité, ressources naturelles, etc.

 Un projet de territoire partagé à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure : les 36 communes. Définir un projet en phase avec la réalité du fonctionnement et de l'organisation du territoire communautaire.

Habitat

 Valant programme local de l'Habitat : document stratégique qui définit et précise les orientations en matière d'habitat. Faire correspondre l'offre et la demande de logements sur le territoire.

Le PLUi-H, c'est quoi?

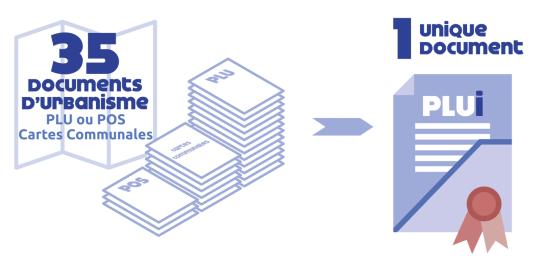
UN DOCUMENT UNIQUE

Le PLUi-H va devenir à terme le seul document d'urbanisme opposable sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure

Il remplacera les réglementations d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire :

- Les 2 cartes communales qui définissent uniquement les secteurs constructibles,
- Les 15 plans occupations des sols,
- Les 19 PLU à l'échelle communale.

Une commune n'est pas dotée de document d'urbanisme.



PLÜi-H

Le PLUi-H, c'est quoi?

LE CONTENU DU PLUI-H

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement **Durables (PADD)**

OAP & POA

Réglementation

Annexes

Rapport de présentation

Présente le contexte du PLUi-H, fait un état des lieux de l'existant, explique les choix retenus et met en place des indicateurs de suivi.

PLÜİ-H

Le PLUi-H, c'est quoi?

LE CONTENU DU PLUI-H

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement **Durables (PADD)**

OAP & POA

Réglementation

Annexes

PADD

Définit la stratégie globale de développement et de promotion de l'intercommunalité, en matière :

- d'évolution démographique,
- d'habitat,
- · de mobilité,
- de protection de l'environnement,
- de développement économique,
- de tourisme,
- etc.

PLÜi-H

Le PLUi-H, c'est quoi?

LE CONTENU DU PLUI-H

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement **Durables (PADD)**

OAP & POA

Réglementation

Annexes

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

Fixe des stratégies d'aménagement sur certains secteurs (zones U et AU, et secteur patrimonial).

Programme d'orientations et d'actions (POA)

Précise les informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'habitat définie dans le PADD

Le PLUi-H, c'est quoi?

LE CONTENU DU PLUI-H

Rapport de présentation

Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

OAP & POA

Réglementation

Annexes

Réglementation

Le zonage : découpe le territoire en quatre zones

- Urbaine (U)
- Naturelle (N)
- A Urbaniser (AU)
- Agricole (A)

Le règlement : définit des règles de constructibilité sur une parcelle en fonction des zones.

Le PLUi-H, c'est quoi?

L'ÉLABORATION DU PLUI-H

1) Diagnostic

Diagnostic

Etat des lieux (terrain, synthèse des études,

Etat initial de l'environnement

17 décembre 2015 : prescription

2) PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Etabli à partir de scénarios démographiques

Enonce les objectifs retenus

3) Traduction réglementaire

Orientation d'Aménagement et de **Programmation (OAP)**

Programme d'Orientations et d'Actions (POA)

Zonage

Règlement écrit

Traduction des objectifs du PADD

4) Procédure administrative

Formalisation du dossier de PLUi-H

Arrêt et consultation des Personnes Publiques

Enquête publique

Approbation

Mars et avril 2017 : débat du PADD

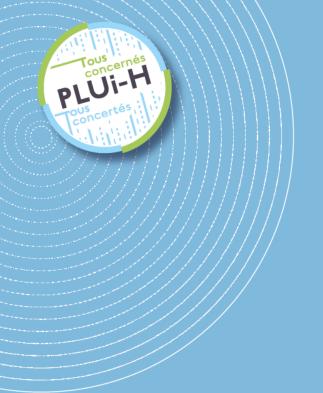
Fin 2018: arrêt du projet

Nous sommes ici!

Fin 2019: approbation

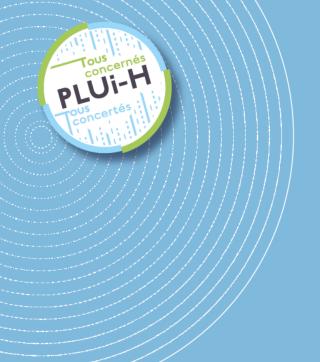
Concertation tout au long de la procédure

Janvier 2017





Des questions?



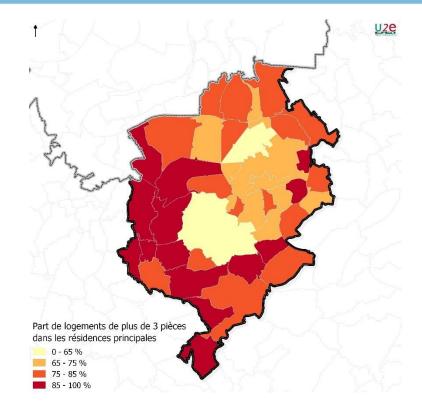


Quel projet d'aménagement?

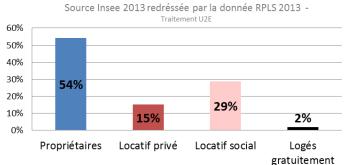
HABITAT

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- Une majorité d'habitants propriétaires (54 %)
- Un secteur locatif bien développé (44 % des résidences principales)
- Une offre en logement qui diffère selon les secteurs géographiques
 - Communes rurales et périurbaines : grands logements en accession à la propriété,
 - Pôles urbains: logements locatifs publics,
 - Cœurs de villes : petits logements, parc plus ou moins vieillissant.
- Un parc de logement à développer pour répondre aux besoins des personnes âgées, des jeunes et des salariés en transit
- Un réel besoin général de rénovation énergétique des logements



Répartition des résidences principales par statut d'occupation sur l'Agglo Seine Eure



PLÜi-H

Quel projet d'aménagement?

HABITAT

Traduction à travers les orientations du PADD

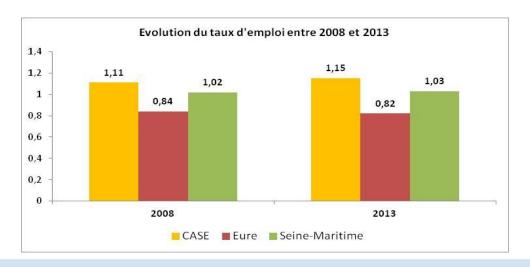
- Développer une offre d'habitat adaptée et diversifiée
- Permettre la création de logements correspondant aux emplois pour tirer profit du développement de l'activité
- Réaliser près de 2 200 logements nouveaux entre 2020 et 2033 pour permettre l'accueil de nouveaux habitants



ECONOMIE & EMPLOI

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- 2008-2013: une part d'actifs en progression => 59,7 % à 60,9 %
- Un taux de chômage élevé : 16,1 % en 2013
- Un territoire attractif en matière d'emplois : plus d'emplois proposés (30 601) que d'actifs résidants (26 772)
- Un secteur tertiaire dynamique, représentant 47 % des créations d'entreprises et employant 43 % des salariés du territoire



Quel projet d'aménagement?

ECONOMIE & EMPLOI

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- Un secteur industriel fort qui emploient environ 43 % des salariés du territoire (plus que la moyenne nationale)
- Une affirmation des zones d'activités économiques, entre les zones existantes (26) et les projets de développement (Bosc-Hêtrel, EcoParc)
- 70 % des emplois concentrés sur Louviers/Val-de-Reuil
- Agriculture : représente 32 % du territoire, mais les surfaces agricoles sont en recul de 68 ha/an en moyenne
- Une attractivité touristique forte (Biotropica, base de loisirs Léry-Poses, etc.)







ECONOMIE & EMPLOI

Traduction à travers les orientations du PADD

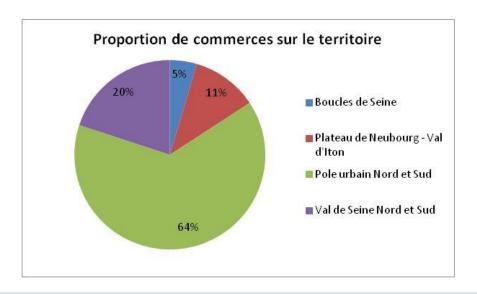
- Favoriser la création d'emplois sur le territoire
- Assurer et développer une offre économique diversifiée sur le territoire
- Conforter les zones d'activités dans leurs périmètres actuels et leur permettre de s'étendre en fonction des opportunités économiques et foncières
- Permettre la requalification et la modernisation des parcs d'activités existants
- Favoriser au sein des villages le maintien et le développement de l'activité artisanale
- Permettre le maintien et le développement d'activités de proximité sur les communes secondaires et hors pôles



COMMERCES ET SERVICES

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- Louviers concentre davantage de commerces & services (47 %) qu'elle ne représente d'habitants (27 %)
- A l'inverse, Val-de-Reuil concentre moins de commerces (10 %) et services (14 %) gu'elle ne représente d'habitants (19%)
- Une offre commerciale et de services de proximité intéressante et attractive dans le Val de Seine (Igoville, Alizay, Le Manoir et Pîtres)





COMMERCES ET SERVICES

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- Des pôles secondaires affirmés (Pont-de-l'Arche, Saint-Pierre-du-Vauvray, La Haye-Malherbe et Acquigny), accompagnées de petites polarités émergentes (Criquebeuf-sur-Seine, Lés Damps, Poses, ...)
- Un contraste entre une bonne répartition des services (75 % des communes concernées) et un éloignement manifeste de nombreuses communes par rapport aux commerces
- Une partie Nord qui concentre les grandes surfaces commerciales
- Une concurrence forte des grandes zones commerciales de la métropole rouennaise et de l'agglomération d'Evreux







COMMERCES ET SERVICES

Traduction à travers les orientations du PADD

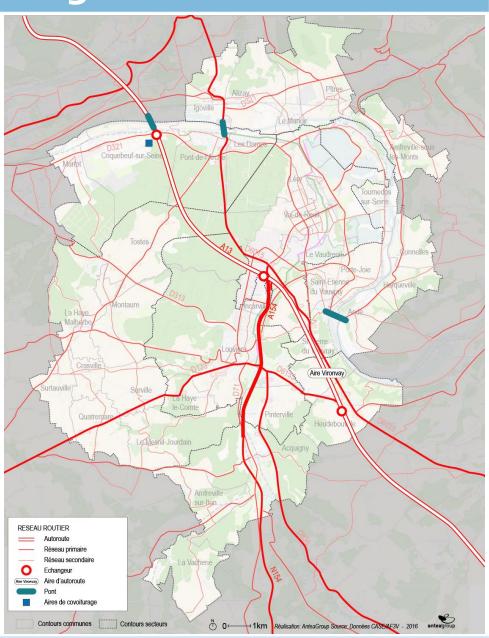
- Conforter le bipôle Louviers/Val-de-Reuil comme le pôle commercial majeur
- Assurer le maintien de commerces dans les pôles d'équilibre
- Permettre aux villages d'offrir à leurs administrés des services de proximité de première nécessité
- Favoriser le développement de nouveaux services et besoins dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie, des mobilités, du tourisme, du travail etc.

Quel projet d'aménagement?

MOBILITÉS & DÉPLACEMENTS

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

Une desserte routière importante



Quel projet d'aménagement?

MOBILITÉS & DÉPLACEMENTS

Les observations relevées à travers le diagnostic socio-démographique

- Une desserte ferroviaire intéressante pour les actifs et habitants du territoire
- Des mobilités internes concentrées autour de l'axe Louviers/Val-de-Reuil
- Un franchissement de la Seine qui présente des problèmes de congestion routière
- Une utilisation de la voiture largement prédominante (66 % des déplacements quotidiens et 85 % des déplacements domicile-travail)
- Des projets qui vont modifier la manière de se déplacer sur l'Agglo : la création de la ligne de BHNS entre Louviers et Val-de-Reuil
- Un fort potentiel de développement des mobilités douces, à travers les vallées de la Seine, de l'Eure et de l'Iton



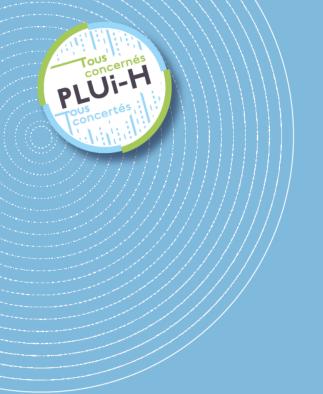




MOBILITÉS & DÉPLACEMENTS

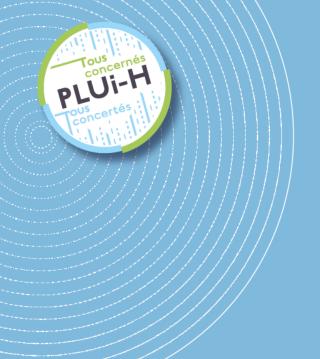
<u>Traduction à travers les orientations du PADD</u>

- Améliorer les conditions de circulation sur le secteur Val de Seine et désenclaver la vallée de l'Andelle
- Poursuivre le développement des transports collectifs tout en améliorant les conditions de circulation automobile
- Sur le bipôle Louviers/Val-de-Reuil :
 - Poursuite de la mise en place du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) depuis le pôle multimodal de la gare de Val-de-
 - Favoriser le report modal vers les transports collectifs
- Sur les pôles d'équilibre :
 - Travailler au maintien de la structuration actuelle du réseau de transport en commun, depuis les pôles d'équilibre vers le bipôle Louviers/Val-de-Reuil
- Pour les villages :
 - Développer le système de transport à la demande tout en permettant le renforcement ou l'optimisation des lignes existantes
- Favoriser les mobilités durables





Des questions?





Concerter: pourquoi, comment?

Concertation?



La concertation (Petit Robert)

Politique de consultation des intéressés avant toute décision

Vient de concert (=accord)

Préparer, s'entendre pour agir de concert

Une obligation législative et règlementaire pour l'élaboration d'un PLUi-H (art. L.103-2 du code de l'urbanisme)

Des modalités définies par l'Agglomération Seine-Eure

(délibération du 17 décembre 2015 prescrivant l'élaboration du PLUi-H)

pour informer

pour échanger

pour s'exprimer

Objectif:

« mieux prendre en considération les observations et propositions émises en cours d'élaboration du projet afin d'alimenter, enrichir et permettre une meilleure appropriation de celui-ci »



La concertation, à quel moment?



- Concertation pendant toute la durée des études de réalisation du PLUi-H (jusque fin 2018)
- Après l'arrêt du projet, possibilité de s'exprimer lors de l'enquête publique (courant 2019)



Trois thématiques pour concerter

HABITAT







ECONOMIE





PATRIMOINE







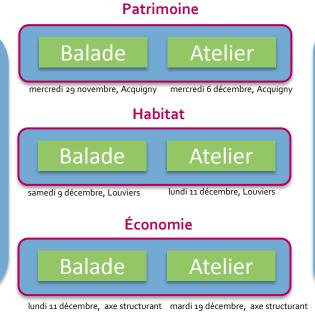


La programme de la concertation

LA CONCERTATION : COMMENT CELA SE PASSE ?

5 réunions publiques pour présenter la démarche

mardi 7 novembre à Incarville mercredi 8 novembre à Acquiqny lundi 20 novembre à Andé mercredi 22 novembre à Quatremare mardi 28 novembre à Pont-de-l'Arche



7 réunions publiques pour présenter le projet final

Rentrée 2018

Fin 2018: Bilan de la concertation et arrêt du PLUi-H

Enquête Publique

Printemps 2019

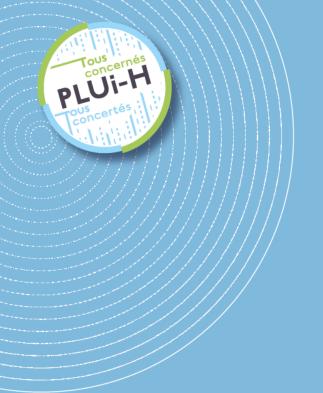
A noter!





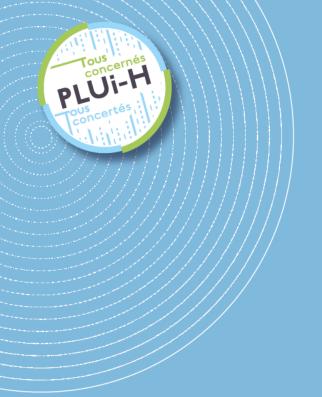
POUR NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES:

- Ecrire une observation dans les registres intégrés dans les dossiers de concertation disponibles en mairie et à l'Hôtel d'Agglomération
- Envoyer un mail à <u>planification-territoriale@seine-eure.com</u>
- Envoyer un courrier à l'attention du Président l'Agglomération Seine-Eure
 - des fiches précisant les informations à faire apparaître dans les demandes individuelles sont disponibles à la sortie





Des questions?





Conclusion